

# COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUIN 2022 A 20H00

Nombre de conseillers : L'an deux mil vingt-deux, le sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORGELET étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Paul DUTHION, Maire.

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 16

Date de convocation :  
01/06/2022

Présents : MM. DUTHION, PIERREL, CHATOT, LANIS, BRIDE, SALVI, BONNEVILLE, Mmes PANISSET, REMACK, BERTSCHY, BOISSON.

Absents excusés : MM. LIGIER (pouvoir à M. LANIS), GRONOWSKI (pouvoir à M. DUTHION), Mmes CORON (pouvoir à Mme PANISSET), ROUSSEL (pouvoir à Mme PANISSET), MARON (pouvoir à M. CHATOT).

Absents : M. CHAMOUTON, Mmes PONSOT, LAAJELI.

Ont été désignés secrétaires de séance : MM. LANIS et BRIDE

Le Procès-Verbal de la réunion du 10 mai 2022, après une remarque de M. BONNEVILLE, est approuvé à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

- URBANISME - TRAVAUX :
  - 1) Présentation par l'Atelier Chardon paysages du projet d'aménagement du site de l'ancienne scierie :  
*arrivée de M. CHAMOUTON à 20h10* ;
  - 2) Point sur la revitalisation du bourg centre : les membres du Conseil Municipal prennent note de ces informations ;
  - 3) Lotissement Les Longues Pièces :
    - demande de modification simplifiée du PLU : acceptée à l'unanimité,
    - et demande d'acquisition d'une partie d'un chemin appartenant à l'Association Foncière d'Orgelet : acceptée à l'unanimité ;
  
- ADMINISTRATION GENERALE :
  - 4) Jury d'assises : le tirage au sort a été effectué ;
  - 5) INSEE – recensement de la population en 2023 : désignation du coordonnateur communal : approuvée à l'unanimité ;
  - 6) Avis sur le projet de révision du classement sonore du réseau routier pour les routes écoulant plus de 5 000 véhicules par jour : avis favorable à l'unanimité ;
  - 7) Location d'une licence IV : mandat au Maire accordé à l'unanimité pour engager les démarches de restitution de la licence louée ;
  - 8) Encaissement de chèques : accepté à l'unanimité ;
  
- PERSONNEL :
  - 9) Création d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif : acceptée à 16 voix Pour et 1 Abstention (M. CHAMOUTON) ;
  
  - 10) Questions diverses.
    - Déclarations d'intention d'aliéner,
    - Information du Maire aux conseillers.Les membres du Conseil Municipal prennent note de ces informations.

Affichage à la porte de la mairie  
Le 14 juin 2022

